

Étudiants, informez-vous sur les masters

Du 11 mars 2021 au 11 avril 2021



Initié par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le portail trouvermonmaster.gouv.fr recense plus de 3 500 masters et 8 000 parcours pour vous aider dans vos choix d'orientation.

[Portail de référence qui recense la totalité de l'offre nationale](https://trouvermonmaster.gouv.fr)

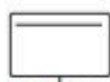
En quelques clics, les étudiants peuvent **repérer les masters** qui correspondent le mieux à leur projet professionnel, **faire des choix d'orientation éclairés** et ainsi **augmenter leurs chances d'admission en 1ère année**.

Avantages pour les étudiants :

- * des informations **validées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**,
- * une recherche de renseignements **rapide et facile** (affinée par critères),
- * la communication complète sur les capacités d'accueil,
- * les mentions de licence conseillées ou les **modalités d'accès** à chaque formation,

trouvermonmaster.gouv.fr

JE M'INSCRIS EN MASTER



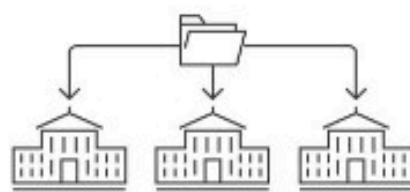
Je m'informe sur trouvermonmaster.gouv.fr

Je dispose d'une information centralisée et complète me permettant de faire des choix d'orientation pertinents.



Je me rapproche des services universitaires d'orientation

qui me conseillent sur mes candidatures afin d'intégrer un master correspondant à mon projet professionnel.



Je candidate directement auprès de chaque établissement

Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année de master : mon admission est donc subordonnée au succès à un examen ou à un concours, à un entretien, ou à l'examen de mon dossier.



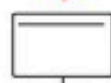
Si je suis admis.e

**Je m'inscris directement auprès
de l'établissement concerné**
selon les procédures propres à ce dernier.



Si je ne suis admis.e dans aucune formation

**Je m'informe auprès des services universitaires
d'orientation, avant de contacter le rectorat**
Ils m'accompagnent dans ma démarche de poursuite d'études (précisions concernant mon projet professionnel, rédaction de ma lettre de motivation...)



à partir de juin

**Je saisis rapidement, via trouvermonmaster.gouv.fr,
les services rectoraux qui me proposeront une admission**
dans un master tenant compte de l'offre de formation existante.